



Ecole privée Saint Joseph

5, rue de la Sablière

85230 Saint Urbain

Tél : 02.51.68.83.54

Mail: ecoleprivee-sturbain@orange.fr

Site internet :

<http://sainturbain-saintjoseph.fr>

BULLETIN D'INFORMATIONS N°8

4 février 2021

1-Protocole:

Le ministère de l'Education Nationale a publié le 28 janvier un nouveau protocole sanitaire pour l'accueil dans les écoles, qui tient compte de l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants. Il s'applique à compter du 1^{er} février 2021.

Les mesures ont été de nouveau renforcées dans l'espoir de ne pas avoir à refermer les écoles et pour lutter contre la diffusion des variants du coronavirus.

La distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine et le port de masque « grand public » de catégorie 1 sont désormais requis et l'aération est renforcée.

Le port du masque grand public de catégorie 1 est désormais requis pour tous les élèves et le personnel encadrant, dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

L'aération des locaux est la plus fréquente possible. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les intercours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. **Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.**

Un cas de variant anglais entraîne la fermeture de la classe

Dès à présent, une classe sera fermée en cas d'identification d'un cas de variant anglais, qu'il s'agisse d'un personnel ou d'un élève. Jusqu'à présent, il fallait trois personnes contaminées pour fermer la classe.

La définition des cas contacts élargie en maternelle

Autre nouveauté, la présence d'un cas confirmé dans une **classe maternelle** signifie que tous les élèves de l'école maternelle sont désormais cas contacts. Le personnel encadrant n'est en revanche pas inclus, étant masqué. En revanche, s'il y a trois cas positifs dans une seule classe, les encadrants sont alors automatiquement déclarés comme cas contacts.

Au **niveau élémentaire**, où le masque est obligatoire pour tous, la présence de trois élèves positifs dans une classe signifie que tous leurs camarades sont désormais considérés comme cas contacts, ainsi que leurs professeurs.

2- Activité piscine:

Les activités sportives scolaires en intérieur étant toujours suspendues, les séances de natation scolaire sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

3- Actions de solidarité:

Le 15 février est la journée internationale du cancer de l'enfant. En lien avec l'agence l'Adresse de Beauvoir sur Mer, tous les élèves vont réaliser un dessin sur le thème des princes et des princesses et pour chaque dessin, la fondation l'Adresse versera 1 euro à l'UNAPECLE (Associations d'aide aux enfants malades du cancer). Les dessins seront donnés à des enfants hospitalisés.

De plus, en lien avec l'association « L'envol de Thyméo », nous organisons une collecte d'objets en vue de leur recyclage :



*stylos, feutres, fluos qui ne fonctionnent plus



* gourdes vides de compote, type Pom'potes, avec le bouchon

La récupération de ces objets usagés permettra d'apporter un soutien financier à l'association qui aide des enfants atteints du « Syndrome d'Angelman », un trouble sévère du développement neurologique.

Des points de collecte vont être installés dans chaque classe et cela pour toute la durée de cette année scolaire. Ce sont les élèves de CM1-CM2 qui vont présenter l'action aux autres classes.

Merci pour votre participation !

4-Inscription aux transports scolaires pour les futurs élèves de 6ème

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2021/2022 seront possibles sur le portail régional Aléop **du 7 juin au 18 juillet 2021** (et au-delà mais avec majoration si absence de justificatif) au tarif inchangé de **110€ par enfant pour l'année scolaire** (Gratuité à partir du 3ème)

Plus d'informations sur le site internet www.aleop.paysdelaloire/vendee,

Par mail aleop85@paysdelaloire.fr ou encore au 02 51 44 76 10

4-OGEC/APEL :

Les Assemblées Générales de l'OGEC et de l'APEL sont reportées en raison de la situation sanitaire. Vous serez informés dès que possible.



Les associations de parents ont besoin de vous.

Le peu de temps que vous pourrez leur accorder est précieux, que ce soit pour assister aux réunions et participer aux prises de décisions ou pour assister aux manifestations, en toute liberté et sans obligations.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Vous pouvez appeler le président de l'OGEC, Willy MICHEAU (tél : 06 22 04 41 01)

5-Rappel calendrier année scolaire :

Il y aura classe le samedi matin 13 février, de 9h à 12h.

Vacances d'hiver: Les enfants seront en vacances du vendredi 19 février au soir, au lundi 8 mars au matin.

